

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du GDSA du Lot

Dimanche 30 novembre 2025 à St Germain du Bel Air

Nombres d'adhérents 2024-2025 présents ou représentés : 50

Excusés : Mr Proença, Mr Pradié, (députés du Lot) Mr Laduguie (DDETSPP), Mr Blanchot (Président FRGDS Occitanie) Irène Demont (FRGDS Occitanie) Mr Regazzi Marc (TSA Lot)

Le GDSA du Lot remercie chaleureusement le maire de St Germain du Bel Air pour le prêt de la salle où se tient notre Assemblée Générale.

Par téléphone, Mr Blanchot président du FRGDS Apicole d'Occitanie salue tous les adhérents du GDSA46 et apporte son soutien à la nouvelle équipe.

### Rapport moral :

« Bonjour à tous, adhérents du GDSA 46, futurs adhérents et amis des abeilles !

L'année 2025, pour le GDSA46, est une année de reconstruction autour d'une équipe remaniée. Le nouveau conseil d'administration qui mêle anciens administrateurs et nouveaux visages, a su se mobiliser dans un temps très court pour finaliser le Plan Sanitaire d'Elevage des abeilles : le PSE. Le Préfet de la région Occitanie a donné son agrément au GDSA46 pour une durée de 5 ans, en date du 31 octobre 2025.

Le GDSA a donc pu solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental qui a répondu favorablement à notre demande. Le GDSA remercie chaleureusement Mr Serge Rigal et l'ensemble du conseil départemental pour ce soutien aux apiculteurs lotois.

Notre association pourra donc permettre à tous les apiculteurs possédants des ruches dans le Lot, de bénéficier de traitements avec AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) contre le varroa à prix raisonnable voir gratuits, quand les apiculteurs ont peu de ruches.

Les contacts avec les laboratoires pharmaceutiques sont en cours pour connaître les meilleures opportunités d'achat.

Tous les adhérents du GDSA46 vont participer au PSE en acceptant (1 fois tous les 5 ans) de recevoir dans nos ruchers la visite d'un TSA (Technicien Sanitaire Apicole) ou du vétérinaire conseil Mr Xavier Lebeau. La visite de ces personnes bénévoles est un moment de partage et d'échange sur nos pratiques apicoles. Réservons-leur un accueil cordial ! Beaucoup d'entre nous avons constaté des mortalités de colonies aussi bien en hiver qu'en été. Des désertions automnales nous interrogent. Les apiculteurs confrontés à ces phénomènes ne doivent pas culpabiliser mais se faire aider et ne pas hésiter à demander une visite de TSA ou à contacter l'OMAA (05 31 60 91 91) qui pourra apporter son expertise après une analyse par téléphone ou diligenter un spécialiste apicole.

C'est cette démarche participative qui amènera à mieux comprendre le phénomène d'effondrement des colonies. Afin de mener à bien ces actions de suivi des ruchers, six apiculteurs vont se former auprès de la FNOSAD et renforcer l'équipe existence de TSA.

Les abeilles font parties d'un écosystème et dans ce contexte une étude proche de nos ruchers est primordiale.

Cinq pollens différents par jour assurent une bonne santé à nos abeilles ! Au niveau climatique, il est prévu en 2050 une sécheresse croissante des sols (plus de 22 à 30 jours de sols secs en été et en automne) et 10 fois plus de vagues de chaleur. Les famines vont se multiplier ! Pour contrer ces disettes, les apiculteurs doivent planter des espèces mellifères adaptées à ces trous de miellée et inciter leurs voisins à faire de même pour sauvegarder la biodiversité du Lot. Il faut donc favoriser des partenariats avec des pépiniéristes qui peuvent reproduire des essences profitables à nos abeilles.

Il est également nécessaire de veiller à notre environnement : pesticides, herbicides et fongicides dégradent la santé de nos abeilles et des pollinisateurs en général. Essayons de convaincre nos proches : agriculteurs, voisins, élus de réduire les quantités de produits phytosanitaires !

La lutte contre le frelon dit asiatique doit être un axe majeur du GDSA 46. Tous les moyens de lutte doivent être envisagés pour diminuer la pression de cet envahisseur sur nos ruches.

Un nouveau site internet a vu le jour ([www.gdsa46.org](http://www.gdsa46.org)) et permettra de développer la communication entre les apiculteurs lotois et de porter à leur connaissance les formations proposées pour évoluer dans nos pratiques apicoles. La lisibilité de notre groupement sera renforcée !

Comme vous le constatez le travail pour améliorer la santé de nos abeilles ne manque pas et la contribution de tous est nécessaire pour instaurer une synergie autour de l'abeille. »

## Rapport d'activité :

Xavier Lebeau et Patricia Caussanel ont donc présenté le PSE le 13 octobre. Deux pharmacies vétérinaires sont inscrites dans ce plan ; La première hébergée au rucher école de L'abeille en Bouriane à Gourdon (Merci à Son président C.Larroussie) et la seconde dans un gîte à Luzech (Merci à Mr Jurca). Afin d'assigner un numéro siret à ces 2 lieux nous avons besoin d'un vote de l'AG qui valide l'emplacement de ces 2 établissements.

Une visioconférence le 10/10/25 sous la supervision d'Irène Dumont de la FRGDS Occitanie a réuni les présidents des GDSA d'Occitanie ainsi que Karine Saget vétérinaire du groupement technique vétérinaire en charge de l'OMAA. Celle-ci recommande l'utilisation d'abreuvoir avec de l'eau salée à 1gr de sel par litre. Les apiculteurs professionnels peuvent bénéficier d'aide via France Agrimer pour l'achat d'abreuvoirs.

Un point a été fait sur les cas de démoustication qui se multiplient. Nous vous invitons tous à bien renseigner vos adresses de ruchers afin que nous puissions vous joindre rapidement si vous êtes concernés . Pour rappel, voici le protocole d'avertissement : le GDSA est contacté par la cellule chargée du cas suspect de maladie transmise par le moustique tigre. Une carte est envoyée mais ne peut être transmise aux adhérents. Nous listons les ruchers qui sont susceptibles d'être dans la zone contaminée et envoyons un mail ou téléphonons pour localiser vos ruchers (nom de la rue ou lieu dit) et vous avertir lorsque nous avons la confirmation d'un épandage de produits phytosanitaires. La localisation des ruchers simplifiera nos recherches car nous avons 24 à 48 h suivant les cas pour avertir les apiculteurs. Le processus de recherche et de recensement est lourd. Le nombre de cas de démoustication explose, les recherches sur les ruchers potentiellement impactés par un épandage de produit phytosanitaire se cantonneront aux adhérents à jour de leur cotisation.

Un souci apparaît avec la molécule de tau fluvalinate (matière active de l'apistan) qui a été retrouvée dans des ruches non traitées avec cette molécule. Les traitements sur colza ou de cires contaminées par cette molécule sont les pistes envisagées pour comprendre cette présence qui pose problème dans le cadre de la résistance des varroas au tau-fluvalinate.

Nous avons retiré de la liste des médicaments l'Apivar sur les recommandations de la FNOSAD qui a vu cette spécialité perdre en efficacité sur certains ruchers et inciter les apiculteurs à utiliser l'Apitraz (même molécule même présentation bandes à insérer dans les ruches).

Comme il été dit dans le rapport moral ne pas hésiter à faire remonter à l'OMAA les soucis, même les couvains « moches » avec comptage de varroas importants.

Le petit coléoptère des ruches est réapparu en Sicile : Athina Tumida. La FRGDS occitanie a créé un document disponible sur le site de la FRGDS Occitanie. La vigilance s'impose.

Attention il faut surveiller l'arrivée de tropilaelaps (présent en Géorgie). La venue de cet acarien serait une catastrophe pour l'apiculture française, apprenons à le rechercher lorsque nous observons les varroas pour les comptages .

Un rappel législatif : les transhumances hors départements doivent être déclarées à la DDETSPP.

Réunion avec le conseil départemental le 10/10/25 :

Michel Bétaille, François Depardon , Jean Jacques Murat et Patricia Caussanel ont eu une entrevue très conviviale avec Mr Serge Rigal ( président) et Mr Branco (vice président chargé de l'agriculture).

Une dotation de 14800€ est attribuée pour l'année 2025. C'est cette enveloppe qui permet de subventionner l'achat des médicaments gratuits. Le GDSA remercie à nouveau le Conseil Départemental pour cette aide précieuse. Il a été demandé la possibilité d'utiliser un local pour établir une pharmacie vétérinaire dans la ferme viticole d'Anglars Juillac.

Les ruchers écoles ne sont pas subventionnés par le conseil départemental.

FNOSAD : le GDSA adhère à la FNOSAD qui est la structure référente en matière de formation. Elle peut offrir gratuitement une formation continue des TSA.

Liste médicaments contre le varroa :

Pour combattre le varroa il faut le connaître ! 50 à 90% des varroas se trouvent dans les cellules operculées du couvain. Le cycle de reproduction du varroa vous est présenté. La reproduction de varroa se déroule dans les cellules d'abeilles operculées et dure le temps de l'operculation du couvain soit 12 à 14 jours. La majorité des varroas femelles effectue au cours de sa vie jusqu'à 3 ou 4 cycles de reproduction successifs en pénétrant dans une cellule du couvain juste avant son operculation. La durée de vie du parasite est corrélée au cycle de vie de l'abeille.

Ainsi une femelle peut vivre entre 1 et 2 mois en été et entre 6 et 8 mois pendant l'hiver en absence de couvain. Les cellules du couvain mâle sont 8 à 10 fois plus infestées que les cellules d'ouvrières. Lorsque le couvain mâle se réduit, les femelles varroas se précipitent vers le couvain d'ouvrières et affectent brutalement une même classe d'âge pouvant mener jusqu'à l'effondrement de la colonie lorsque le niveau d'infestation est très élevé. Il est très important de réaliser un comptage régulier du niveau d'infestation. Ce suivi permet d'optimiser les actions de lutte contre varroa.

Cette année sur les recommandations de la FNOSAD le GDSA a choisi une spécialité apitraz et un évitement pour un an de l'APIVAR .

Patrick Geslain nous informe de la méthode d'encagement de reines sans recherche préalable pour lutter contre varroa, dont il a pris connaissance lors de la réunion des ADA. La technique consiste à encager la reine dans un tiers de la ruche avec des partitions faites avec des grilles à reines posées verticalement.

A l'issue des 24 jours, la derniers faux bourdons étant nés, on supprime le couvain dans la zone occupée par la reine (ou on l'utilise pour créer un essaim en traitant), on peut ainsi traiter notre ruche hors couvain de façon très efficace. Cette réunion a également permis d'aborder les bienfaits de la consommation de propolis pour la santé humaine.

Stéphane Behaegel et Patricia Caussanel ont eu une entrevue avec Mr Ayoub Mdini et Mahé Yanis consultants de Véto pharma qui ont présenté leur entreprise. Ce laboratoire français est implanté dans l'Indre et commercialise Apivar, Bayvarol et Bioxal (qui va bénéficier d'une nouvelle formule sans sucre).

Une différence notable sur la date de péremption :

Apitraz 18 mois et température maxi de 25°C ;

Apivar 24 mois et température maxi de 30°C ;

Bayvarol 5 ans spécialité sous blister donc conservation 5 ans.

Il est à noter qu'à la date de péremption le médicament peut être utilisé dans les conditions de la RCP. Les consultants insistent sur l'importance des comptages de varroas qui permettent d'ajuster les traitements.

**Commission achats :** Il nous semble intéressant de mutualiser l'achat de produits en groupant adhérents et ruchers écoles. Les lieux de livraison seraient inchangés concernant nourrissement ,cadres...etc.

Un travail en conseil d'administration aura comme objectif d'avoir des volumes d'achat importants afin d'obtenir des prix réduits.

Explication de JJ Murat pour les commandes avec Mr Borie( fournitures végétaux )

**Commission formation :**

Une formation initiale de TSA est prévue en mars 2026 et avril 2026.

Rappel des visites par le TSA : ouverture par l'apiculteur sur une partie ou la totalité des ruches . Un échange avec le TSA pour faire un point sur les pratiques apicoles . Un compte rendu sera transmis à la présidente qui le fera passer pour validation à Xavier Lebeau.

Ensuite le CR sera envoyé par email ou courrier à l'apiculteur.

Nous vous ferons passer les infos pour des formations ouvertes à tous les apiculteurs adhérents, nous sommes ouverts à tous vos besoins. N'hésitez pas à faire remonter vos demandes !

Participation formation : le GDSA finance la formation ADA (26-27 novembre) et FRGDS (Carcassonne le 29/11/25) les participants fourniront un compte rendu qui vous sera transmis.

**Commission frelon :**

Dans un premier temps le GDSA tient à remercier la brasserie Ratz qui a fourni à tous les apiculteurs qui en faisaient la demande de la bière périmée afin d'alimenter en appât leur piège à frelons.

L'assemblée nationale a voté une loi frelon mais il manque toujours les décrets d'application . Le GDSA a interpellé nos 2 députés sur l'attente du milieu apicole par rapport à cette problématique . Mr Proença et Mr Pradié ont interpellé la ministre de la transition écologique sur le danger représenté par le frelon asiatique sur la filière apicole et la biodiversité.

Nous tenons à féliciter les villes de Figeac ( Un grand merci à Mr Laplaud qui parcourt la ville de Figeac à la recherche des nids) et de Gourdon qui financent la destruction des nids de frelons

asiatique sur le domaine public ou privé. Une communauté de communes CAUVALDOR prend en charge sur toutes les communes qui la composent cette destruction aussi bien sur le domaine public que privé.

La communauté de communes Vallée du Lot et Vignoble transmet aux communes où se situent les nids sur la voie publique charge aux mairies de financer la destruction. Sur la voie verte, même en domaine privé, c'est le syndicat voie verte qui finance la destruction des nids. La ville de Cahors détruit les nids sur le domaine public. Michel Bétaille cartographie les nids pour la ville de Cahors. Suivant les communes, une aide est parfois donnée aux propriétaires soit fixe, soit proportionnelle aux revenus, soit nulle.

### **Commission rucher école :**

4 ruchers écoles sont adhérents du GDSA 46 Il s'agit du :

- Rucher de la Vinadie (Figeac) : 94 adhérents  
22 ruches  
Président Patrick Chevalier  
Administrateur GDSA : Jean Marc Sieber
- Rucher les Abeilles en Bouriane 90 adhérents  
17 ruches  
Président et administrateur GDSA Christian Larroussie
- Rucher de la Basse Vallée du Lot : 57 adhérents  
15 ruches  
Président : Jean Boyé  
Administrateur GDSA : Patrick Geslain
- Apibio ( Flaujac Poujols) : 34 adhérents  
4 ruches  
Président Michel Bétaille  
Administrateur GDSA : François Depardon

Les ruchers écoles seront des sentinelles pour l'arrivée de l'Aethina Tumida. Les 4 ruchers seront dotés de pièges Aéthina Stop.

Le bureau est favorable à un renforcement des relations avec les ruchers écoles et mettre en place des formations GDSA46/ RE.

### **Commission communication :**

Nous communiquons avec une adresse email temporaire depuis quelques temps. Le site historique ainsi que son email ...gdsa46.fr sont pour le moment inopérants.

Le site internet créé en urgence pour la présentation du PSE est en ligne sous [www.gdsa46.org](http://www.gdsa46.org) et sera amélioré en fonction des besoins. Nous sommes en train de récupérer les publications de l'ancien site internet afin de les intégrer sur le nouveau avec l'aide de Nicolas Bertrand. Nous vous informerons dès que la nouvelle infrastructure sera opérationnelle et du nouvel email de contact à privilégier, en tout début d'année si tout va bien.

Dans un deuxième temps, nous travaillerons à l'alimentation régulière du site et à l'animation via les réseaux sociaux, relais réactifs majeurs en cas d'alerte sanitaire et d'opération de démoustication.

Le but étant de pouvoir réagir le plus rapidement possible à une situation de besoin, et de mobiliser une aide le cas échéant. Mais pour vous joindre si vos ruchers sont concernés par une de ces opérations, il faut veiller à maintenir vos coordonnées à jour et l'emplacement de vos ruchers également, c'est aussi pour cette raison que nous vous demandons de transmettre votre

« déclarations de détention et d'emplacement de ruches » annuelle lors de votre adhésion ou renouvellement.

### **Point financier :**

Tout d'abord, un grand merci à Mr COSMO pour la tenue des comptes que ont été repris avec Gilbert Bruguet et Stéphane Behaegel. Mr Cosmo a fait un travail remarquable pendant de nombreuses années.

Concernant les comptes financiers au 31/10/2025, il ressort une perte de **6758,92€** avant les écritures comptables de fin d'exercice.

Nous avons passé les écritures de fin d'exercice ci-dessous :

<b>Provision subvention du Département à recevoir pour 2025</b>	14 800,00 €
---	-------------

<b>Facture FNOSAD 2025</b>	-969,00 €
----------------------------	-----------

<b>Chèques émis et non débités au 31/10/2025</b>	-550,02 €
--	-----------

<b>Chèque Adhésion Mr MASSOT 2025 non encaissée</b>	35,00 €
---	---------

Ces écritures comptables permettent d'afficher un **bénéfice** après écritures de fin d'exercice de : **6557,06€**.

Nous avons fait un arbitrage concernant le montant de la subvention du département, en ne prenant en compte que la somme de 14800€ (montant du premier versement que nous attendons) et non les 18 000€.

La différence soit 3200€, sera versé en 2026 après contrôle des factures sanitaires fournies.

### **Contrôle des comptes :**

Le contrôle des comptes a été effectué par Mme KULAS Danièle et Mme PAGES Isabelle nommées lors de l'assemblée extraordinaire du 29 juin 2025.

Ce contrôle a été fait en 3 étapes :

- Tout d'abord contrôle de la liste des dépenses et vérification que toutes les pièces comptables soient présentes et soient conformes à la saisie comptable.
- le pointage des relevés comptables par rapport à liste des dépenses.
- Contrôle des soldes bancaires entre les relevés bancaires et la comptabilité présenté dans le tableau de synthèse comptable.

L'objectif étant de contrôler que toutes les dépenses et recettes sont reprises dans la comptabilité.

Mme KULAS et Mme PAGES ont certifié l'exactitude des comptes.

Nous avons convenu ensemble que le prochain contrôle se déroulera vers le mois de mars 2026 pour la première partie des comptes de l'année 2025-2026.

Cela simplifiera le contrôle de fin d'exercice comptable avant la prochaine assemblée générale.

## **Votes :**

Rapport moral : Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 50

Le rapport moral est adopté.

Rapport d'activité :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 50

Le rapport d'activité est adopté.

Création des 2 établissements secondaires pour héberger les pharmacies vétérinaires :

1er site chez le Rucher de l'Abeille en Bouriane : chemin des sources 46300 Gourdon

2ème site chez M. JURCA Chris 115 chemin Peyrou 46150 LUZECH

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 50

La création des deux établissements secondaires est adopté.

Quitus aux trésoriers :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 50

L'assemblée Générale vote la confiance et donne quitus aux trésoriers.

Le secrétaire

G. DAUZAT

La présidente

P. CAUSSANEL